



Mère d'enfant né en france demande de regularisation !!urgeeeeeent

Par **manwella**, le **21/02/2014** à **19:28**

Bonjour,

Je vous explique rapidement ma situation, en fait je suis tunisienne entrée en France depuis 2010 avec une carte de séjour de Suède (elle est maintenant expirée), je suis mariée en Tunisie avec un Tunisien qui a sa carte de résidence, je me suis tombée enceinte et j'ai eu un bébé qui a maintenant 10 mois (né en France), j'ai déposé une demande de régularisation VPF à la préfecture de Rouen depuis octobre dernier et j'ai fourni plein de documents qui prouvent mon existence en France depuis 2010 et ma vie commune avec mon mari, ça fait presque 12 mois, et j'ai validé mon master en France et j'ai une promesse d'embauche.... mais depuis le mois d'octobre dernier j'ai reçu un courrier de la préfecture, ils disent que mon dossier est en cours d'instruction!! Je veux savoir ce que veut dire ce courrier et quelles sont mes chances pour ma régularisation et quels sont vos conseils pour autres démarches s'il vous plaît
cordialement